

Ecole Primaire Robert Desnos
85 rue de la Mairie
38840 SAINT-LATTIER

Le 2 février 2017,
à 18h.

COMPTE-RENDU DU 2^D CONSEIL D'ECOLE ANNEE SCOLAIRE 2016/2017

Personnes présentes :

- Equipe enseignante : Mmes Berton, Bruyère, Martin-Labelle, Vallat et M Berlandis.
- Représentants élus des élèves : Melles Bergomi et Miazzo.
- Représentants élus des parents d'élèves : Mmes Achard, Gohier, M Stucklé et Thuillier.
- Représentants de la commune : Mme Rubichon, 1^{ère} adjointe.
- DDEN (Déléguée Départementale de l'Education Nationale) : Mme Effantin.

Personnes excusées : M Payen, Maire, Mme Bourly, enseignante, Mme Modrin, Parent-délégué, Mme Ramus, Inspectrice de l'Education Nationale de la circonscription de Saint-Marcellin, M Riffard, DDEN, Mme Ollier-Faure, Présidente de l'association de la Cantine, Mme Roche, présidente de l'association de la garderie.

1. Vie de l'école

a. Compte-rendu des délégués-élèves

Cette année, les dix délégués de l'école se sont rencontrés avec la directrice pour échanger sur des problématiques et pour réfléchir à la mise en place d'actions pour le mieux vivre ensemble.

Melles Bergomi et Miazzo rapportent ce jour la synthèse des discussions en classe et de la réunion du conseil des délégués.

Les élèves insistent sur l'importance du respect des règles de vie dans les cours. Ils souhaitent que les élèves non respectueux soient punis par la copie de partie du règlement. Les élèves de CM1-CM2 ont réfléchi à l'installation de nouveaux jeux pendant le temps récréatif du matin de vingt minutes. Les jeux en bois, de bowling et de dames sont régulièrement mis à disposition des élèves selon un planning réfléchi et affiché par les CM1-CM2. Il reste à constituer une caisse à dessin. Les délégués-élèves de PS-MS ont fait remonter la dangerosité des déplacements avec engins dans leur cour maternelle. Il paraît urgent de réaliser les marquages au sol (chemins de circulation, passages piétons...). Mme Rubichon évoque la possibilité d'investir dans du matériel signalétique également.

b. Effectifs prévisionnels pour l'année 2017-2018

La période d'inscription pour les futures Petites Sections (enfants nés en 2014) et les nouveaux élèves éventuels pour la rentrée de septembre 2017 peut débuter à partir du lundi 6 mars 2017. Les parents doivent tout d'abord inscrire leurs enfants en mairie, munis du carnet de santé, d'un justificatif de domicile et du certificat de radiation de l'école de provenance, si il y a changement de lieu de scolarité. Suite à cette première démarche, les parents demandent un rendez-vous à la directrice pour procéder à l'admission de leur enfant à l'école et découvrir les lieux (*informations sur le site de l'école et de la mairie*).

A ce jour, l'école compte 124 élèves (4 départs depuis la rentrée de septembre).

D'après les fichiers de naissance et d'habitation municipaux, il est prévu une arrivée de 10 PS 17 CM2 quitteront l'école en juillet 2017. Les effectifs de l'école seront en baisse. 116 élèves en prévisionnel pour la rentrée de septembre 2017.

c. Personnel

Mme Ciéri, Atsem de la classe de GS-CP de Mme Bourly actuellement en congé maternité est remplacée par Mme Morin.

d. Rappel de « Bien Vivre Ensemble » aux abords de l'école

Les parents délégués rappellent qu'il n'y a pas d'« arrêt-minute » devant les passages piétons de l'école. Un parking est prévu à cet effet. Cela est dangereux pour les enfants et dommageable pour la circulation. Un arrêté sera produit par le Maire.

e. Problématiques des sucreries à l'école

Les parents délégués soumettent le questionnement sur la quantité de sucreries partagée à l'école à l'occasion des anniversaires.

En effet, au lieu d'un bonbon par enfant à l'occasion d'un goûter d'anniversaire, c'est parfois un sachet de bonbons qui est ramené à la maison par anniversaire. L'école participant, avec les parents, au rôle éducatif concernant l'alimentation, le conseil d'école propose aux parents de réduire les quantités de sucre consommées à l'école par deux biais :

- Rappeler que la collation du matin n'a lieu d'être qu'en l'absence de petit déjeuner, et qu'elle privilégie dans ce cas les fruits frais et le pain.
- Raisonner la quantité de bonbons et de sodas amenées pour les goûters d'anniversaire. Un partage mensuel est également recommandé.

2. Les projets de l'école et les projets de classe

En lien avec le projet d'école 2014-2018,

- Le projet « Théâtre » a débuté dans les classes par des pratiques hebdomadaires et se poursuit avec l'entrée en scène des artistes intervenant dans chaque classe. A partir du lundi 6 février et pour 4 interventions de deux heures, Aurélien Villard de la compagnie des Gentils, apporte son talent et ses idées aux classes de M Berlandis et Mme Martin-Labeille. Une intervenante interviendra également auprès des classes de Mmes Bourly, Bruyère et Vallat pour un ensemble de 10 heures échelonnées entre avril et juin. Budget pris en charge par la région avec des subventions de la DRACC, par l'OCCE, par la DSDEN de l'Isère et bien sûr en grande partie par le Sou des Ecoles (environ 500€ par classe) que tout le monde remercie vivement.
- Le spectacle « Panique au Pays des Contes » de la Chouette Compagnie, offert par le Sou des écoles (500€), a satisfait tous les élèves de l'école et les adultes. Un bon appui pour démarrer le projet.
- Les classes de PS-MS et GS-CP se rendent au théâtre de la Courte Echelle, le 3 février 2017, pour assister à la représentation de la pièce « Méchant ». L'occasion en plus de développer un travail sur le rôle de spectateur et le vocabulaire des lieux artistiques. (coût du transport et des billets, 526€ pris en charge par le Sou des Ecoles).
- Le vendredi 17 février 2017, toujours dans le cadre du projet départemental ThéA, les élèves de CE2-CM1 et CM1-CM2 se rendront à la salle de spectacle du Diapason de Saint-Marcellin pour une rencontre avec l'auteure de pièces de théâtre jeunesse Lise

Martin et une lecture de sa pièce « Terres » réalisée par la compagnie des Gentils. (coût du déplacement 160€ pris en charge par le Sou des Ecoles).

- Le projet de Classe Découverte pour les CE2, CM1 et CM2 aura bien lieu ! Les 55 élèves, encadrés par M Berlandis et Mme Martin-Labeille, partiront du 15 au 19 mai 2017 au Centre Les Coulmes à Rencurel pour une semaine qui apportera, en plus de situations de classes transplantées, des activités théâtrales et sportives. Le budget initial est de 270€ par élève. Grâce aux aides du Sou des Ecoles (100€ par élève), de la mairie (40€ par élève), la part à charge des familles est de 130€. Mais des actions comme la vente de gâteaux du vendredi ou des subventions supplémentaires de la part d'autres associations comme Rallye-Rencontre (1000€) ou bien le conseil général, permettront sûrement de revoir le budget à la baisse.
- Dans chaque classe, des projets annexes se développent également.

Mme Bruyère a ouvert les portes de sa classe aux parents de PS-MS le mercredi 14 décembre entre 10h15 et 11h30. Après quelques chants de Noël, les enfants ont pu présenter leurs activités à de nombreux parents (25 familles présentes sur 27). Les parents délégués font part du retour très positif de cette matinée.

La classe de CE1-CE2 de Mme Vallat est inscrite à un projet sur la thématique de l'eau avec l'association « Rivières de l'Isère ». Le projet est grandement financé par la communauté de communes. Une participation de 80€ est payée avec le budget de classe. Une intervenante qualifiée intervient à trois reprises pendant le temps de classe pour co-animer avec l'enseignante des séances sur l'eau domestique, l'eau dans le monde et l'eau en milieu proche puisqu'une sortie à pied sera prévue au printemps.

Projets Matériels :

Tous ces projets ne pourraient se faire sans le soutien des familles, du Sou des Ecoles et de la Mairie que tous les enseignants remercient.

L'équipe enseignante remercie tout particulièrement le soutien moral et financier dont lui fait part la municipalité. La confiance est palpable et améliore le quotidien professionnel ainsi que celui des élèves.

Projet de Numérisation de l'école : L'installation d'un Vidéo Projecteur Interactif dans la classe de Mme Martin-Labeille a été réalisée aux vacances d'automne, doté en plus d'un ordinateur portable. Un projet numérique départemental pour les élèves de Cycle3 est lancé. Les classes accueillant des CM1 et CM2 seraient dotées d'ordinateurs portables avec subventions du Département en aide aux communes. Le projet a pour but de développer des pratiques numériques avant l'entrée au collège. Nous en saurons davantage dans les mois à venir.

Projet d'investissement matériel :

-Les tapis de Gym de la commune, servant à l'école mais également à d'autres associations, sont vétustes (déchirés et très sales). Leur renouvellement est souhaité.

-Comme annoncé par les délégués-élèves, les tracés de cour sont demandés, que ce soit pour des rafraîchissements de jeux ou bien des créations de tracés (circuits, marelles).

-En rappel, les bacs à jardinage pour les classes maternelles sont ré-évoqués.

3. Compte-rendu des exercices de mise en sécurité du deuxième trimestre

L'alerte incendie a été déclenchée le jeudi 26 janvier 2017, à 10h33. Les élèves de 79 élèves de CP, CE1, CE2, CM1 et CM2 sont alors en récréation dans leur cour. Les 45 PS, MS et les GS sont en récréation dans leur cour.

Le temps de mise en sécurité de toute la communauté éducative est de 5min et 18 s. Les remarques et questions liées à cet exercice (mauvaise audition de l'alarme, chemin d'évacuation, etc.) sont remontées en mairie et discutées en équipe éducative pour améliorer les futures évacuations.

L'exercice de Mise en Sécurité face à une situation simulée d'alerte chimique a été réalisé mardi 31 janvier, à 10h45. Les 70 élèves de CE1, CE2, CM1 et CM2 sont en récréation dans leur cour. Les 30 PS et MS sont dans leur classe car il pleut ce jour-là. Les 24 GS et CP sortent à peine de leur goûter des anniversaires du mois de janvier. Ils sont à l'intérieur également. Le nombre de malades étant important cette semaine, et les CP non présents encore dans la cour élémentaire, les effectifs de regroupement de la zone élémentaire sont faibles. 62 élèves seulement au lieu de 81 maximum.

Il n'y a pas d'incident notable. Tout se déroule normalement et dans le calme.

Observations :

-il est difficile de reconnaître le type d'alerte au code « soufflé » dans la corne de brume.

-les caisses de confinement ne sont pas présentes.

-le manque d'outils de communication entre la zone élémentaire et la cellule de crise a été flagrant : si les portables personnels des enseignants ne fonctionnent pas ou sont déchargés, la communication peut ne pas se faire. Un talkie-walkie pourrait résoudre le problème.

-si le confinement devait durer plusieurs heures, peut-être faudrait-il penser avoir une réserve d'eau et de sucre ?

4. Questions diverses

Mme Ollier-Faure demande à ce que la cantine soit associée aux exercices de simulation en alerte-incendie. Le troisième et dernier exercice de l'année pourra donner lieu à un exercice de ce type, sur un temps de pause méridienne. Cependant dans le protocole, personne ne devrait être informé de la date et de l'heure de l'exercice.

La séance est levée à 19h30.

La Directrice de l'école

ECOLE PUBLIQUE de ST LATTIER
Le Village
38840 ST LATTIER
Tél. 04 76 64 50 15

Le Maire de Saint-Lattier

P/O M. Rubichon
M. adjoint


Le représentant des parents

